



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 74453

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la protection de l'enfance. L'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED) vient de rendre public son premier rapport annuel. Au terme d'un long travail de décryptage, l'ONED estime que le nombre d'enfants en danger s'élève à 235 000, soit 1,7 % des mineurs. L'Observatoire fournit des pistes pour améliorer les politiques de protection des mineurs, notamment par le renforcement de la formation des professionnels (enseignants...), le développement de la coordination entre les administrations et la clarification des relations avec la justice. Un appel a été lancé par cent personnalités (magistrats, pédopsychiatres...) afin d'organiser un débat public sur la protection de l'enfance. C'est pourquoi, dans un premier temps, il lui demande si de nouvelles mesures de protection des mineurs sont susceptibles d'être mises en place. Dans un second temps, il l'interroge sur la possibilité d'organiser des journées de réflexion sur l'enfance en danger.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74453

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2005, page 8883